

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4382)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 64

présenté par
M. Salen

ARTICLE 4

Supprimer les alinéas 4 à 14.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif de cet amendement est d'éviter de créer une nouvelle structure, génératrice de coûts et d'encore plus de formalisme.